



DIMANCHES 24 ET 31 OCTOBRE 2021 – N°8
30^{ÈME} ET 31^{ÈME} DIMANCHES DU TEMPS ORDINAIRE – B
dimanche 24 octobre : Journée Missionnaire Mondiale

Les indulgences pour les défunts

La fête de tous les saints approche et cela vaut la peine de nous rappeler la possibilité d'obtenir une indulgence plénière pour nos défunts.

Qu'est-ce que l'indulgence ?

Le Catéchisme de l'Eglise Catholique nous enseigne que « l'indulgence est la rémission devant Dieu de la peine temporelle due pour les péchés dont la faute est déjà effacée » et que « Tout fidèle peut gagner des indulgences pour soi-même ou les appliquer aux défunts ». Dans la confession sacramentelle on confesse ses péchés et par l'absolution on obtient la rémission de la faute des péchés et la rémission de la peine éternelle (c'est-à-dire : la peine de l'enfer), mais la peine temporelle de ces péchés reste.

La peine temporelle peut être exécutée ici, sur la terre, par des difficultés que nous éprouvons dans notre vie quotidienne ou après la mort par la peine temporelle dans le purgatoire. Nos actes de charité, nos prières, des actes d'ascèse peuvent nous libérer de la peine temporelle de nos péchés : ils peuvent réparer les fautes que nous avons commises. Si la peine temporelle n'était pas accomplie, elle serait accomplie au purgatoire. Le purgatoire a un caractère temporel et après être purifié, on peut entrer au ciel.

Nous sommes dans la communion des saints avec Dieu, les saints dans le ciel et les morts dans le purgatoire, parce que nous constituons un seul corps du Christ – l'Eglise, dans laquelle la sainteté de l'un profite aux autres. Le Seigneur a donné à l'Eglise le pouvoir de nous lier et délier de nos péchés et de leurs effets, pour que la sainteté de la tête de ce corps mystique puisse rayonner sur tous les membres de l'Eglise. Nous pouvons aider nos défunts entre autres en obtenant pour eux des indulgences, de sorte qu'ils soient acquittés des peines temporelles dues pour leurs péchés. De cette façon on met en œuvre la vérité de la communion de saints.

Comment obtenir une indulgence ?

Pour obtenir l'indulgence plénière il faut remplir les conditions suivantes : 1) la confession sacramentelle ; 2) la communion eucharistique ; 3) la prière selon les intentions du Saint Père (par exemple Notre Père). 4) l'exclusion de tout attachement au péché, même véniel ; 5) l'accomplissement de l'œuvre à laquelle est attachée l'indulgence. Les trois conditions premières peuvent être accomplies quelques jours avant ou après l'exécution de l'œuvre prescrite.

Au début du mois de novembre l'Eglise nous donne la possibilité d'obtenir une indulgence plénière applicable seulement aux âmes du purgatoire par les actes de piété suivants : 1) par une visite dévote au cimetière et par une prière pour les défunts entre le 1^{er} et le 8 novembre ; 2) par une visite pieuse d'une église ou d'un oratoire et par la prière du Notre Père et du Credo le jour de tous les fidèles défunts.

En dehors de ces-jours-là on peut obtenir aussi l'indulgence pour nous-mêmes ou pour les défunts par des actes de piété différente : par exemple par une adoration du Saint-Sacrement au moins une demi-heure, par une lecture de l'Ecriture Sainte au moins une demi-heure, par la participation à une retraite, par la prière du rosaire à l'église ou en famille.

Profitons des possibilités que l'Eglise nous donne pour aider nos défunts.

Basé sur <https://fmnd.org/Blog/Formation/Les-indulgences>



JEUDI 11 NOVEMBRE
EN CETTE ANNÉE DÉDIÉE À ST JOSEPH
MARCHONS À SES CÔTÉS
VERS SAINT-JOSEPH-DES-4-ROUTES
À ASNIÈRES

Au programme de la journée :

- 9h30 : accueil à Saint-Jean-Baptiste
prière et bénédiction des pèlerins
- 11h : pause de mi-parcours
café-croissants
enseignement sur saint Joseph
Reprise de la marche
- 13h : arrivée à Saint-Joseph-des-4-Routes
temps de prière
- vin chaud et déjeuner tiré du sac
- Messe
- 16h : retour Libre

Ce pèlerinage paroissial s'adresse à tous les âges et niveaux sportifs.

Merci de vous inscrire au préalable sur www.sjbneUILly.fr, ou, en précisant le nombre de personnes, à l'Accueil ou sur evenements.sjb@gmail.com

Ce pèlerinage sera aussi l'occasion de saluer le père Jean-Baptiste Sallé de Chou, ancien vicaire de nos paroisses.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Jeudi 28 :

saint Simon et saint Jude (Thaddée) *Apôtres*, fête

Dimanche 31 :

31^e du Temps Ordinaire – B

Lundi 1^{er} :

Tous les Saints *solemnité* (voir ci-dessous)

Mardi 2 :

commémoration de tous les fidèles défunts (ci-dessous)

Mercredi 3 :

saint Martin de Porrès *religieux* (+ 1639)

Jeudi 4 :

saint Charles Borromée *évêque* (+ 1584)

Dimanche 7 :

32^e du Temps Ordinaire – B

LA TOUSSAINT ET LES DÉFUNTS

LUNDI 1^{ER} NOVEMBRE :

Messes de la Toussaint

11h à Saint-Jean-Baptiste ; 11h à Bienheureuse-Isabelle

Au Cimetière Ancien de Neuilly :

Vêpres à 16h sur la tombe des Curés puis **bénédition des tombes** pour les personnes qui le souhaitent en faisant la demande à l'issue des vêpres.



MARDI 2 NOVEMBRE :

commémoration des fidèles défunts

Messe à 12h15 et à 19h* à Saint-Jean-Baptiste

Messe à 19h* à Bienheureuse-Isabelle

* Seront cités tous les défunts dont les obsèques ont été célébrées dans nos paroisses depuis novembre dernier.

Accompagnons nos frères défunts en demandant des messes à leur intention. Demander une messe, c'est offrir le plus beau des cadeaux et porter dans le sacrifice de la messe nos frères défunts ou vivants.

Adressez-vous à l'accueil des paroisses.

Attention ! Pendant les deux semaines de vacances scolaires, il n'y a pas de messe à 19h ni de messe à 8h ni d'adoration les samedis 30 octobre et 7 novembre

DIMANCHE 24 OCTOBRE

Quête du Dimanche de la Mission

*Vous avez manqué une feuille d'informations paroissiales ?
Vous souhaitez la recevoir chaque semaine sur votre messagerie ?
Inscrivez-vous sur www.sjbneuilly.fr*

PAROISSE SAINT-JEAN-BAPTISTE

1, rue de l'Église – 92200 Neuilly-sur-Seine
tél. 01 46 24 54 76

courriel : saintjeanbaptiste.neuilly@wanadoo.fr

Messes dominicales : samedi 18h30, dimanche 9h30, 11h, 18h30

Messes en semaine : lundi à samedi 12h15

mercredi 8h, mardi, jeudi, vendredi 19h (sauf vacances scolaires)



Un couple, ça se construit tous les jours !

Le parcours Alpha Couple est proposé à tous les couples qui veulent prendre du temps à deux, sous forme de 7 dîners aux chandelles, pour aborder des thèmes essentiels de la vie à 2. Offrez ce cadeau à votre couple!

Un parcours démarre vendredi 19 novembre !

Renseignements et inscriptions :

Françoise et Nicolas Perrin : alphacoupleneuilly@gmail.com



« QUE CHERCHEZ-VOUS ?

VENEZ ET VOYEZ » Jean 1, 39

Trouver des réponses à mes questions sur Dieu et donner une orientation spirituelle à ma vie.

4 matinées d'enseignement et de partage pour mieux intérioriser le mystère de Dieu Père, Fils et Saint-Esprit :

les samedis 20, 27 novembre, 4 et 11 décembre 2021

chapelle Louis et Zélie Martin (à Saint-Pierre)

de 10h à 12h

Inscription indispensable avant le 12 novembre :

braultcaroline@gmail.com

marianne marchand5@gmail.com - 06 60 91 25 70

VENDREDI 19, SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 NOVEMBRE

Que ces **Journées d'amitié** de Saint-Jean-Baptiste et Bienheureuse-Isabelle soient l'occasion de rencontres amicales, partage et découvertes de talents dans la joie.

Une innovation cette année : **la Bourse aux talents** (cf fip du 17 octobre).

Pour assurer le succès de ces journées, nous avons besoin de votre aide et cherchons des bénévoles.

Signalez-vous : evenements.sjb@gmail.com

CHEMINS D'ESPÉRANCE - un parcours avec Dieu pur les couples en espérance d'enfant sur 3 samedis à Boulogne

► 20 novembre, 15 janvier et 19 mars, 12h à 16h

Flyer sur les présentoirs - cheminsdesperance92@gmail.com

NOS JOIES, NOS PEINES

Ont été baptisés : Louise Bitsch ; Raphaël Wuhrlin

Ont été célébrées les funérailles chrétiennes de :
Suzanne Nouvet (88 ans) ; Catherine Gobron (82 ans)

PAROISSE BIENHEUREUSE-ISABELLE

1bis, place de Bagatelle – 92200 Neuilly-sur-Seine
tél. 01 41 92 05 90

courriel : bienheureuse.isabelle@wanadoo.fr

Messe dominicale : dimanche 11h

Messe en semaine : jeudi 19h (sauf vacances scolaires)